

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Procès-verbal d'une réunion de la Commission du développement durable et de l'environnement tenue au Service du développement durable et de l'environnement (DDE), le **12 DÉCEMBRE 2019**, à 8 h.

Sont présents : M. Simon-Olivier Côté, président, conseiller municipal
M. Kevin Armstrong, conseiller municipal
M. Éric Simard, conseiller municipal
M. Michel Thiffault, conseiller municipal (Quitte à 9h23)
Mme Catherine Dufour Rannou, citoyenne (Se joint à 8h05)
M. Frédéric Gagnon, citoyen
M. Simon Lespérance, attaché politique, cabinet de la mairesse (Se joint à 8h18 et quitte à 9h23)
M. Denis Simard, directeur général adjoint
M. Hugo Descôteaux-Simard, directeur, Service DDE
Mme Nancy Bourgeois, chef de division, Service DDE
Mme Marianne Carré, conseillère, Service DDE

Absent : M. Claude Villeneuve, citoyen

Invité : M. Bruno Gagnon, conseiller financier, Service DDE

Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion ;
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour ;
3. Approbation du procès-verbal du 14 novembre 2019 (D) ;
4. Suivis (I) ;
 - 4.1. Centre de tri ;
 - 4.2. Comité plastique ;
 - 4.3. Bornes électriques;
5. Lutte contre les îlots et archipels de chaleur urbains (I) ;
6. Projet Cendriers (I) ;
7. Économie circulaire (I) ;
8. CDDE (I):
 - 8.1. Calendrier de rencontre ;
 - 8.2. Renouvellement de mandat ;
9. Formation/information financière (I) ;
10. Autres sujets :
 - 10.1. Événement Éco-conseil;
 - 10.2. Écocentres;
 - 10.3. Gaspillage alimentaire;
11. Huis clos ;
12. Fermeture de la réunion.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. Simon-Olivier Côté souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté avec l'ajout des points suivants :

4.3 Bornes électriques.

10. Autres sujets :

10.1. Événement Éco-conseil;

10.2. Écocentre;

10.3. Gaspillage alimentaire ;

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2019

Le procès-verbal est accepté tel que lu.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

4.1. Centre de tri ;

L'ouverture de l'appel d'offres pour l'acquisition et l'installation d'un nouveau système de procédé de tri des matières recyclables a eu lieu. Le mandat a été octroyé à Machinex seul soumissionnaire conforme. Une discussion sur l'opération du centre de tri a eu lieu.

4.2. Comité plastique ;

Il est proposé d'organiser une rencontre du Comité plastique en janvier 2020 et d'inviter des représentants du Service des approvisionnements, de l'aménagement du territoire et des affaires juridiques à y participer. Les aspects relatifs à la réglementation, aux achats responsables et à la sensibilisation y seront discutés.

4.3. Bornes électriques

Monsieur Simon-Olivier Côté informe les membres qu'un budget a été prévu pour l'achat et l'installation sur le territoire de la Ville de Saguenay de quatre bornes électriques à recharge rapide. Celles-ci viennent s'ajouter aux cinq bornes de niveau 2 (recharge lente) déjà prévues.

5. LUTTE CONTRE LES ILOTS ET ARCHIPELS DE CHALEUR URBAINS

L'organisme Eurêko ! a soumis un projet dans le cadre du programme de *Lutte contre les îlots et archipels de chaleur urbains (IACU)* de l'Institut national de santé publique du Québec. Le projet vise la mise en œuvre de mesures favorisant la réduction de l'effet d'IACU par la densification de la végétation (ex. aménagement de plates-bandes, d'îlots d'agriculture urbaine) et la déminéralisation (ex. stationnement perméable).

L'appui de la municipalité est un impératif à l'admissibilité au programme d'aide financière. Mme Nancy Bourgeois mentionne que la Commission de l'aménagement, du génie et de l'urbanisme (CAGU) a recommandé l'appui de la demande.

6. PROJET CENDRIERS

Une demande a été adressée à Monsieur Simon-Olivier Côté concernant la conception et l'installation de cendriers « démocratiques » pour le recyclage des mégots de cigarettes. Ceux-ci ont pour but d'inciter les citoyens à ne pas jeter leurs mégots de cigarettes au sol et à diffuser des messages de sensibilisation. Les mégots et déchets de cigarettes seraient recyclés par Terracycle.

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay — Lac-Saint-Jean (CREDD) a octroyé un montant de 500 \$ au promoteur du projet. Ce montant sera octroyé aux concepteurs gagnants dans le cadre d'un concours pour la construction des dits cendriers auquel les étudiants des CFP sont invités à participer.

Des aspects réglementaires et opérationnels sont à vérifier. Cette demande sera analysée par le Comité plastique.

7. ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Des idées, questionnements ou initiatives d'économie circulaire ou de symbiose industrielle sont régulièrement présentés à la Commission du développement durable et de l'environnement pour analyse et recommandation.

Afin d'accompagner et d'orienter ces différentes initiatives en émergence à Saguenay et ailleurs dans la région, il importe de définir les rôles et les responsabilités des différents acteurs autant au niveau de l'organisation municipale (Promotion Saguenay, services municipaux) que du territoire (industries, commerces, organismes, regroupements, etc.).

VS-CDDE-2019-21

CONSIDÉRANT qu'un des objectifs de la planification stratégique de l'administration municipale consiste à travailler de concert avec les acteurs du développement économique ;

CONSIDÉRANT que la promotion de l'économie circulaire cadre dans les objectifs du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et du plan DD de la Ville de Saguenay ;

CONSIDÉRANT que de multiples initiatives de symbioses, de collaborations intersectorielles et de plateforme collaborative sont en émergence à Saguenay et ailleurs dans la région ;

À CES CAUSES, il est résolu que la Ville de Saguenay, en collaboration avec Promotion Saguenay définissent, dans une vision régionale :

- les stratégies de circularité et de symbiose à mettre en œuvre ;
- les porteurs de projets et les différentes parties prenantes ;
- les outils pour une concertation régionale ;
- les rôles et les responsabilités des différents acteurs autant au niveau de l'organisation municipale que du territoire.

8. CDDE

8.1. Calendrier de rencontre ;

Il est proposé de conserver le 2^e jeudi du mois à 8 h pour les rencontres en 2020. Il est proposé de supprimer celle prévue le 9 janvier. Le comité plastique profitera de cette plage horaire libérée pour tenir sa rencontre de travail. La prochaine rencontre de la CDDE aura lieu le 13 février 2020 à 8 h.

8.2. Renouvellement de mandat ;

À titre d'information, M. Hugo Descôteaux-Simard précise que les membres citoyens qui désirent poursuivre leurs fonctions au sein de la commission doivent signifier par écrit qu'ils veulent renouveler leur mandat au plus tard deux mois avant la fin de celui-ci prévu en mars 2020.

9. FORMATION/INFORMATION FINANCIÈRE

M. Bruno Gagnon, conseiller financier au Service du développement durable et de l'environnement, présente sous forme de capsule informative les différents enjeux financiers relatifs à la collecte et au traitement des matières recyclables.

Le sujet abordé est le régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables (collecte et traitement).

10. AUTRES SUJETS

10.1. Événement Éco-conseil

Une demande a été déposée afin que la Ville de Saguenay participe financièrement pour une deuxième année à l'événement Éco-conseil qui aura lieu du 27 au 31 janvier 2020 à l'UQAC sur la thématique « Récolter le savoir ».

M. Simon-Olivier Côté propose, au même titre que l’an passé qu’une aide financière de 1 000 \$ soit octroyée et partagée comme suit par les trois arrondissements via l’enveloppe «Projet spécial»:

- 400 \$ Arrondissement de Chicoutimi ;
- 400 \$ Arrondissement de Jonquière ;
- 200 \$ Arrondissement de La Baie;

MM Kévin Armstrong et Michel Thiffault se chargeront d’acheminer la demande à l’arrondissement de Jonquière. M. Éric Simard la soumettra à l’arrondissement de La Baie et M. Simon-Olivier Côté à l’arrondissement de Chicoutimi.

10.2. Écocentres

Une problématique au niveau du recrutement de la main-d’œuvre s’avère très importante depuis quelque temps aux écocentres de La Baie et de Jonquière. M. Hugo Descôteaux-Simard mentionne qu’il est possible que la sous-traitance pour la location de personnel soit une option étant donné que les différentes tentatives d’embauche n’ont pas fonctionné à ce jour.

10.3. Gaspillage alimentaire

Une réflexion sur les lois et règlements contre le gaspillage alimentaire sera effectuée par le comité plastique lors de la prochaine rencontre de travail.

11. HUIFS CLOS

L’ordre du jour étant épuisé, les fonctionnaires se retirent à 10 h 13. Les membres citoyens et les élus municipaux poursuivent la réunion en huis clos.

12. FERMETURE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 10 h 35.

M. Simon-Olivier Côté, conseiller municipal
Président

M. Hugo Descôteaux-Simard, ing.
Directeur, Service DDE